

Communiqué de presse
Berne, le 25 janvier 2017

Logements à loyers modérés : Berne n'a pas à légiférer

Le Conseil fédéral a rejeté l'initiative de l'Association Suisse des locataires ASLOCA, qui entend inciter Berne et les cantons à construire davantage d'habitations à loyers modérés, ce que l'usam salue. En effet, c'est au marché d'intervenir et non aux pouvoirs publics ! Après le rejet par le Parlement du formulaire obligatoire, l'ASLOCA présente un projet qui porte une nouvelle fois atteinte aux intérêts des propriétaires.

Avec une telle initiative, le propriétaire ne pourrait plus choisir librement à qui il souhaite vendre sa parcelle. Un tel droit créerait de l'insécurité juridique. De plus, cette initiative est une attaque contre le fédéralisme suisse, ce que l'usam rejette. Les questions relatives aux logements varient fortement selon les cantons, qui mènent chacun leur propre politique du logement pour faire face à la pénurie.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, mobile 079 285 47 09
Hélène Noirjean, responsable du dossier, mobile 079 394 80 87

Numéro 1 : plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME